

Rapport NABNI 2020

Janvier 2013

**CINQUANTENAIRE DE L'INDEPENDANCE :
ENSEIGNEMENTS ET VISION POUR
L'ALGERIE DE 2020**

INTRODUCTION ET VISION

ALGERIE 2020

Indéniablement, en 50 ans, l'Algérie a accompli de grands progrès. Dans l'éducation, l'accès à l'école primaire est passé de moins de 85% en 1980 à plus de 97% en 2011. Le revenu par habitant a plus que doublé en 50 ans, tout comme la consommation des ménages. Les taux de pauvreté ainsi que les inégalités ont tous deux baissé. Mis à part la « décennie noire » des années 1990, le revenu par habitant n'a cessé de croître depuis l'indépendance, pour atteindre plus de 7000 dollars par tête (en Parité des Pouvoirs d'Achat) en 2011.

Cependant, en comparant l'Algérie, à la fois à des pays partis du même point (voire avec de plus grands handicaps) il y a 50 ans, et à d'autres pays à revenu intermédiaire, deux constats s'imposent. En premier lieu, malgré une rente importante, notre pays n'a pas connu la trajectoire de développement qu'il aurait pu atteindre compte tenu de son immense potentiel. En effet, durant la même période, la Corée a vu son revenu par habitant multiplié par 16, la Malaisie par 5 et la Turquie par plus de 3.

En second lieu, dans tous les domaines, que ce soit l'économie, l'éducation, la santé, ou la gouvernance publique, notre pays est à la traîne comparés à d'autres pays à revenu intermédiaire.

Le secteur de l'éducation souffre d'une inefficacité criante et d'une faible qualité. Le coût d'un diplômé atteint plus de 500% du PIB par habitant, alors qu'il n'est « que de » 200% en Tunisie et 180% en Egypte par exemple. Au TIMSS 2007, les performances des élèves algériens ont été médiocres : en mathématiques par exemple, seuls 7% des élèves de 8ème année atteignent le niveau III, contre 21% des élèves tunisiens, 21% des élèves égyptiens, et 19% des élèves indonésiens.

Dans le domaine de l'économie, l'indicateur le plus révélateur est la part de l'industrie dans le PIB. Elle ne dépasse pas 8% du PIB, alors que ce taux oscille entre 25% et 35 % dans les pays émergents à forte croissance. Enfin, sur le plan de la gouvernance publique, nous figurons en queue de peloton des classements internationaux, au sein de pays à revenus comparables, quel que soit l'indicateur retenu (données 2010): transparence budgétaire (dernier sur 100), Etat de droit (73^{ème} sur 100), efficacité de l'Etat (66^{ème} sur 100), corruption (score de 2,9 sur 10), qualité de la régulation publique (89^{ème} sur 100), etc.

Ces comparaisons internationales, ainsi que le contraste saisissant entre l'aisance financière des années 2000 et les modestes performances en terme de croissance et de création d'emplois, témoignent du fait que notre modèle de développement est aujourd'hui en panne, voire dans une impasse : l'Algérie peine invariablement à trouver la voie de la diversification de son économie.

Il faut à présent faire preuve de lucidité et de pragmatisme, les recettes du passé ne marchent plus et ne marcheront pas mieux demain. L'idée d'une rente perpétuelle, isolant l'Algérie de la compétition mondiale et la protégeant de tous les défis futurs dont ceux liés au climat, à l'environnement et à la raréfaction des ressources, n'est qu'un mirage. Il est urgent pour notre pays de renforcer ses capacités à faire face, dans un futur très proche, à un monde de plus en plus turbulent, où seuls les pays qui auront la capacité de s'adapter et d'innover, pourront tirer leur épingle du jeu.

Les réponses urgentes et cruciales à apporter doivent à être à la hauteur des défis colossaux que nous devons relever. Nous devons rompre avec le fatalisme et prendre la pleine mesure de notre potentiel. Riche de l'héritage et des enseignements de ces 50 dernières années, fort de notre formidable potentiel humain, notre pays est mûr pour un prendre nouveau départ.

Le temps presse, car si un changement radical de la trajectoire de développement de l'Algérie n'est pas engagé à court terme, nous irons dans le mur, sur tous les plans, économique, social et environnemental. Il ne s'agit plus d'être pessimiste ou optimiste, mais volontariste, pour amorcer maintenant l'indispensable virage et éviter ainsi le même sort que le Titanic. Le souvenir de ce magnifique paquebot qui, aveuglé par sa puissance, a sombré en heurtant un iceberg qu'il n'avait pu éviter faute d'avoir entamé son virage à temps, ne peut que nous rappeler la situation dans laquelle se trouve actuellement notre pays. Des simulations opérées dans le cadre de ce rapport, et présentées dans le chapitre consacré au thème de l'économie, montrent que si le statut quo actuel se poursuit, les réserves de change de l'Algérie seront consommées à l'horizon 2025 et la dette publique pourrait atteindre 80 milliards de dollars à cette date.

Pour éviter ce scénario catastrophe, nous avons besoin de libérer les initiatives, de rompre avec le conformisme et de nous laisser porter par des idées neuves afin d'être capables de construire un nouveau modèle de développement. Notre pays doit s'engager dans de nombreuses ruptures, à la hauteur de l'attente d'un peuple qui a soif de progrès.

Comment diversifier notre économie et créer les emplois que commande une population qui atteindra 40 millions en 2020 et 43,5 millions en 2030 ?

La réponse à cette question fondamentale nécessite avant tout de répondre à une interrogation plus structurante : quelle Algérie voulons-nous à l'horizon 2020 ? Il s'avère capital de partir d'une véritable vision pour notre pays, porteuse d'ambitions dans les domaines fondamentaux qui touchent la vie des Algériens, afin de structurer une stratégie globale. On ne peut, en effet, penser indépendamment les unes des autres les réformes à mettre en œuvre dans des domaines critiques comme l'emploi, le développement du secteur privé, la gouvernance publique, la dépendance du budget de l'Etat aux hydrocarbures, l'éducation, la santé, etc... Cette stratégie globale doit avoir le double objectif de répondre rapidement aux aspirations du peuple algérien et de hisser notre pays de façon pérenne sur une trajectoire de croissance soutenue.

L'Algérie dont nous rêvons, celle que nous voulons bâtir, sera un pays économiquement plus prospère, socialement plus juste et plus égalitaire, un pays dans lequel chaque algérien pourra devenir un véritable citoyen, participer au développement de son pays, vivre en sécurité et trouver sa place dans une société harmonieuse et ouverte sur le monde ; recevoir une éducation de qualité, trouver un emploi qui lui permette de construire sa vie, fonder une famille, éduquer ses enfants, accéder à des services publics de qualité, accéder à des soins de qualité à un coût abordable, vivre dans un Etat de droit, et être écouté des institutions et protégé de leur arbitraire.

La stratégie globale que nous proposons permet de se fixer un certain nombre d'ambitions en partant d'une déclinaison plus précise de la vision en objectifs quantitatifs et qualitatifs selon cinq thèmes : l'économie et l'emploi, l'éducation, la recherche et le savoir, la santé, le vivre ensemble (culture et urbanisme) et la gouvernance publique.

La vision économique à l'horizon 2020 : vers un modèle économie, la rente comme moteur de la diversification de notre économie

- Augmentation du PIB hors-hydrocarbures de plus de 65% d'ici 2020 et doublement de ce dernier d'ici 2023, correspondant à un taux de croissance moyen hors-hydrocarbures de 6% par an à partir de 2015 et de 7.5% à partir de 2020

- Part des exportations hors-hydrocarbures proche de 4% en 2020, 9% en 2025 et 20% en 2030.
- Part de l'industrie dans le PIB dépasse 6% en 2020 (contre 5% en 2012), 7% en 2025 et 8% en 2030, alors que les autres secteurs hors-hydrocarbures (services, commerce, agriculture, etc.) croissent de 6% par an à partir de 2015 puis de 7.3% par an à partir de 2020.
- Un taux d'investissement privé qui atteint 20% du PIB en 2020 (contre moins de 10% en 2012).
- Un taux de chômage de 8% en 2020 (15% pour les diplômés de moins de 30 ans) et un taux d'emploi qui atteint 60% (dont 40% de taux d'emploi des femmes).
- Une densité des entreprises proche de la moyenne des pays émergents à forte croissance: 20 entreprises par 1000 habitants à l'horizon 2020.
- Un climat des affaires de classe mondiale en 2020: parmi les 3 meilleurs du pourtour méditerranéen et parmi les 50 meilleurs mondiaux (classements internationaux).
- Un budget de l'Etat dont la dépendance aux revenus des hydrocarbures est progressivement réduite: au maximum 50% du budget étant financé par la fiscalité pétrolière en 2020 et 20% en 2030 (contre 66% en 2012). A partir de 2020, 75% du budget de fonctionnement sera couvert par la fiscalité pétrolière (100% en 2025).
- Les éventuels excédents de recettes provenant de la fiscalité pétrolière seront alloués pour un tiers à un nouveau **Fonds Souverain pour l'Avenir**, le reste étant versé au Fonds de Régulation des Recettes. Ce dernier sera axé, de manière égale, sur : (i) l'éducation, la recherche et le savoir scientifique ; et (ii) les générations futures, qui ne pourront accéder à leur part qu'à l'horizon 2050. Il sera aussi créé un Fonds Souverain International pour gérer de manière plus active et plus rentable de 10 à 20 pourcent des réserves de change. Ce Fonds pourrait, à terme, être utilisé pour stériliser une partie des recettes en devises de la Sonatrach.
- Le Fonds Souverain pour l'Avenir aura accumulé près de 900 milliards de DA en 2020, et plus de 3.000 milliards de DA en 2030.¹

La vision pour le système éducatif à horizon 2020 : Des citoyens bien formés, ouverts sur le monde et capables de porter la modernisation de notre économie et de notre société

- Faire parvenir le taux d'achèvement du primaire à 98% et de celui du premier cycle du secondaire à 95%
- Réduire de moitié les taux de redoublement jusqu'au baccalauréat
- Atteindre un taux brut de scolarisation de 40% dans le supérieur, avec un véritable fonctionnement pyramidal du système LMD² et un meilleur rendement à l'université (réduire le taux d'échec et réduire la durée moyenne des études)
- Assurer une formation professionnelle de qualité pour ceux qui ne passent pas par l'université
- Réduire de moitié le coût d'un diplômé en % du PIB par habitant
- Passer à la 25^{ème} place dans le TIMSS et dans les 3 premiers pays de la région MENA
- Atteindre une moyenne de 300 publications pour 1 million d'habitants
- Accroître significativement la part des étudiants dans les filières scientifiques et techniques

¹ Tous les montants sont exprimés en valeurs constantes de 2012 et sont donc nets d'inflation ou de variations de taux de change.

² Avec une part prédominante de licences professionnelles et une calibration des licences académiques sur les véritables besoins du pays en doctorants, une sélectivité dans le passage de la licence au master etc.

- Etendre les doubles diplômes avec les meilleurs établissements universitaires internationaux, notamment à partir de la licence
- Faire en sorte que les diplômés de l'enseignement supérieur puissent en 6 mois s'insérer dans le marché du travail en occupant des postes en adéquation avec leurs qualifications
- Favoriser l'émergence de pôles de recherche et développement en synergie avec la stratégie de développement économique du pays
 - Des pôles d'excellence de recherche, de classe mondiale, en santé, politiques publiques, TIC, agriculture saharienne, pétrochimie et énergies³ : favoriser la mise en réseau des centres de recherche, instituts de formation, entreprises
- Disposer d'indicateurs de qualité et de performance du système éducatif à différents niveaux (national, régional, par wilaya)

La vision pour le système de santé à horizon 2020 : des Algériens maintenus en bonne santé, grâce à des soins de qualité accessibles à tous et à un système de santé moderne et performant

Atteindre un niveau sanitaire qui positionne l'Algérie dans le top 5 du benchmark pour l'ensemble des indicateurs de référence de santé publique,

- Eradiquer certaines pathologies infectieuses récurrentes que l'on peut suivre / contrôler (Maladies transmissibles hydriques, tuberculose, etc.)
- Diviser par 2 les taux de mortalités infantile, maternelle et Juvéno- infantile
- Viser un positionnement dans le top 5 du benchmark sur le reste des indicateurs de référence de santé publique (espérance de vie, densité médicale et infirmière)
- Renforcer la part du PIB consacrée à la santé et atteindre les ratios du top 5 du benchmark (7% à 10%)

L'Algérie doit avoir comblé les failles actuelles dans l'organisation de son système de santé

- Donner à tous les citoyens un accès équitable minimal à des soins de qualité (publics ou privés)
- Evaluer systématiquement et contrôler la qualité et la performance du système de santé
- Faire du patient et de ses accompagnants un acteur exigeant et reconnu de cette évaluation systématique de la qualité et des services rendus
- Revoir le mode de financement du secteur de la santé afin de réduire le reste à charge des ménages et le ramener à la moyenne des pays du benchmark, ou à un maximum de 20% du pouvoir d'achat d'un ménage dans les 5 ans (et l'idéal serait de le limiter ensuite entre 10 à 15% d'ici 2025).

« Remettre chaque acteur à sa juste place » avec des règles du jeu transparentes et partagées et des engagements réciproques entre les opérateurs de santé, publics et privés, et l'Etat

- Responsabiliser l'Etat et les tutelles sur un rôle de régulation du système de santé

³ Transformer l'IAP en Institut Algérien des Energies par exemple

- Donner une place officialisée et encadrée aux opérateurs privés (à but lucratif) disposant d'une vraie place reconnue et contractualisée (notamment avec l'Assurance Maladie), et contrôlée et donc insérée dans les options courantes de services de santé pour les citoyens.
- Permettre le développement d'un « troisième secteur », composé d'opérateurs privés à but non lucratif qui acceptent de prendre en charge des missions de santé publique (et bénéficient en conséquence de financements publics directs).

Sur les industries du médicament et autres produits à usage médical à horizon 2020:

- Atteindre 70% de production locale sur les génériques (dont 2/3 de produits d'origine chimique pour au moins 1/3 de produits bio-similaires) et rééquilibrer le ratio de couverture volumes/valeur de la production locale pour viser au moins 50% en ratio de couverture en valeur.
- Atteindre 30% en produits de spécialité dont idéalement 50% de produits d'origine chimique et 50% de produits biotechnologiques
- Réduire significativement le niveau des ruptures et améliorer les prestations de services de santé associés au bénéfice des patients
- Renforcer le cadre juridique, légal, financier, fiscal et en ressource humaine pour stabiliser et consolider ce secteur encore fragile.

La vision pour le vivre ensemble

Culture : Une réappropriation de l'espace culturel par les citoyens

- Accroître la diversité de l'offre culturelle sur tout le territoire national
- Rendre les structures en charge de la politique et de l'offre culturelles décentralisées, autonomes et professionnelles et faire en sorte qu'un programme varié d'animation culturelle existe au niveau de chaque localité, afin de rendre les territoires attractifs
- Faire en sorte que l'Etat apporte un soutien multiforme et un financement adéquat au développement des politiques artistiques dans tous les domaines (musique, littérature, théâtre, arts plastiques, cinéma)
- Impliquer la société civile dans la production culturelle et lui offrir les moyens appropriés pour le faire (financement, infrastructure, accès aux medias lourds)
- Protéger et revitaliser l'extraordinaire patrimoine culturel algérien matériel et immatériel et assurer une protection et une valorisation du patrimoine architectural algérien par une approche scientifique et rigoureuse
- Transmettre un socle culturel commun à tous les jeunes Algériens et leur assurer une ouverture vers les autres cultures

Villes et territoires : Un développement en harmonie avec un environnement urbain et rural préservé, valorisé et propice à l'épanouissement des citoyens

A l'horizon 2020, nous espérons que les changements suivants seront initiés

- Actions concrètes e protection des ressources naturelles et des environnements fragiles
- Mise en œuvre d'un véritable aménagement du territoire
- Implication des citoyens dans les décisions d'urbanisme
- Plans d'urbanisme actualisés et effectivement mis en œuvre

- Programme d'amélioration significative de la qualité du bâti
- Respect des normes architecturales régionales dans les constructions nouvelles
- Chaque métropole est équipée d'un plan de transport public cohérent
- Généralisation d'une approche globale du traitement des problèmes des citoyens dans les grandes villes
- Déploiement de ceintures vertes, de parcs, d'infrastructures de loisirs et sportives dans les villes

La vision pour la Gouvernance publique à horizon 2020

- **Un Etat de droit restauré** : les Algériens seront égaux devant la loi. Il n'y aura plus « d'Etat de droit informel » octroyant des privilèges à certains et offrant un cadre légal incertain à d'autres. La justice sera indépendante et assurera un traitement équitable à chaque citoyen indépendamment de tout critère non constitutionnel. Un rééquilibrage des pouvoirs sera réalisé, afin de permettre l'expression systématique de mécanismes de contre-pouvoir, notamment en redonnant au parlement son plein rôle.
- **Des institutions redevables devant le citoyen Algérien** : les institutions travailleront à servir l'intérêt collectif. L'Etat garantira un droit d'accès à toute information non classée secret défense, et il assurera une transparence dans la gestion des finances publiques. Une évaluation continue et indépendante de l'action de l'Etat sera au cœur de la Gouvernance Publique.
- **Un Etat moderne doté de capacités d'accompagnement du développement de la société** : restaurer les capacités de l'Etat à servir le citoyen en étant plus proche de ses préoccupations et en lui offrant notamment des services de qualité. L'Etat aura les capacités d'être à la fois un facilitateur et un catalyseur du développement économique et social.
- **Une société civile plus libre, plus active et dotée des moyens d'évaluer de façon indépendante l'action des institutions** : la liberté d'association sera consacrée, ainsi qu'un certain nombre de libertés fondamentales (d'expression, individuelles, etc.), afin de libérer les forces vives de la société civile. Elle sera dotée d'instruments d'évaluation indépendante des institutions et aura les moyens de saisir les pouvoirs publics pour faire entendre sa voix.

Thème	Levier	Chantier
E C O N O M I E	Investir la rente dans l'avenir, et adopter une politique fiscale, budgétaire et énergétique qui réduise la dépendance aux hydrocarbures	1 Engagement constitutionnel pour couper le lien à la rente et l'investir dans l'avenir
		2 Grande réforme fiscale
		3 Maîtrise de la demande énergétique
		4 Transferts monétaires et ciblage: nouvelle politique budgétaire des transferts sociaux
		5 Environnement des affaires de niveau mondial
		6 Trois ans pour transformer le secteur financier
		7 Foncier industriel et économique au service de la diversification
		8 Nouvelle Politique Industrielle
		9 Soutien à l'export et politique d'intégration cohérente
		10 Politique d'ouverture cohérente.
		11 Refonte des instruments de soutien à l'emploi
		12 Approche nouvelle pour l'informel
		13 Refonte du rôle de l'Etat actionnaire et régulateur
		14 L'entreprise au cœur de la cabine de pilotage économique
		15 Gouvernance économique entièrement remodelée
E D U C A T I O N	Mettre le pilotage par la qualité et la performance au cœur de la politique d'éducation, à tous les niveaux	16 Responsabiliser les différents acteurs du système éducatif, sur la base d'indicateurs de qualité et de performance pour effectuer un véritable pilotage par la performance
		17 Accorder plus d'autonomie aux établissements afin d'accroître leurs performances et améliorer l'efficacité de la dépense publique
		18 Une formation mieux articulée avec les besoins de l'économie afin de permettre une meilleure insertion des jeunes diplômés sur le marché du travail
		19 Revaloriser la formation professionnelle et technique, et permettre une formation continue tout au long de la vie
		20 Créer une plus grande complémentarité entre l'enseignement public et l'enseignement privé
		21 Créer de plus grandes incitations à la recherche
		22 Valoriser la réussite scolaire et réduire l'impact des inégalités sociales sur la réussite scolaire
		23 Assurer une meilleure orientation des élèves et créer des passerelles entre les différents types d'enseignement
		24 Une pédagogie axée sur l'éveil intellectuel et culturel des élèves, la construction de leurs capacités d'analyse et d'innovation
		25 Améliorer les conditions de travail et de vie des étudiants
E D U C A T I O N	Bâtir un système éducatif et de formation plus équitable	1 Mettre la qualité et la performance au cœur de la politique d'éducation, à tous les niveaux
		2 Améliorer les contenus, l'orientation des élèves, assurer une flexibilité dans les parcours et de meilleures conditions de vie des étudiants et des chercheurs
		3

S A N T E	1	Mettre le pilotage par la qualité et la performance au cœur de la politique de santé publique	26	Evaluer et contrôler la qualité des soins et la performance	
			27	Responsabiliser les acteurs et systématiser la contractualisation	
			28	Gérer et prendre les décisions au plus près du terrain	
2	Permettre un accès équitable à des soins sécurisés et de qualité	Construire la complémentarité entre les secteurs public et privé au bénéfice du patient pour lui offrir une gamme de soins et services plus étendue et pour renforcer les missions respectives des deux secteurs	29	Redéfinir les modes de gestion et d'approvisionnement des produits de santé	
			30	Amener le soin au plus près du citoyen et sortir de l'hospitalo-centrisme	
			31	Réduire le poids de la dépense de santé pour les ménages	
			32	Donner une place reconnue et contrôlée aux opérateurs privés 'lucratifs' dans le système de santé	
			33	Développer un espace 'privé à but non lucratif' pour des opérateurs privés qui acceptent de contribuer aux priorités de santé publique	
V I V R E E N S E M B L E	1	mettre en œuvre concrètement un véritable aménagement du territoire qui redistribue de manière plus équilibrée et durable activités économiques, administratives et bassins de population.	34	Redonner une cohérence et un équilibre au territoire en imprimant aux villes et agglomérations un processus de développement et de croissance en harmonie avec leur environnement	
			35	Mettre en place des structures pour maîtriser l'expansion de grandes agglomérations situées dans des milieux fragiles au profit d'autres agglomérations mieux situées	
	2	Redonner une cohérence et un ordre à nos villes et nos villages et assurer l'intégration des Algériens à leur environnement et leur participation citoyenne active à l'évolution de celui-ci	36	Améliorer significativement la qualité de la vie dans les villes et les villages	
			37	Favoriser l'intégration des Algériens dans leur environnement et accroître leur participation citoyenne aux décisions concernant leur cadre de vie	
	1	Transformer en profondeur le rôle de et les modes d'intervention de l'Etat dans le domaine culturel et structurer le secteur, en concertation avec tous les acteurs que sont les artistes, les professionnels du secteur, les associations, les collectivités	38	Augmenter l'offre culturelle et artistique de qualité offerte aux Algériens notamment celle émanant de la société civile, et démocratiser son	
			39	Libérer les initiatives créatives dans le développement du secteur culturel algérien et soutenir l'émergence d'une véritable industrie culturelle	
	2	Transformer en profondeur le rôle et les modes d'intervention de l'Etat dans le domaine culturel et structurer le secteur, en concertation avec tous les acteurs (collectivités territoriales, associations, artistes)	40	Assurer la préservation et valorisation du patrimoine	
			41	Faire progresser la transparence dans l'action publique en Algérie à l'horizon 2020	
	G O U V E R N A N C E	1	Faire de la redevabilité et de la responsabilisation de l'Etat et de ses institutions vis-à-vis du citoyen le socle de l'action publique	42	Création d'instances indépendantes d'évaluation des politiques publiques
				43	Faire du Parlement un acteur clé de l'évaluation de l'action de l'Etat et de la responsabilisation de l'exécutif
44				Lever les obstacles qui entravent les libertés publiques et individuelles, au delà des textes existants qui les consacrent en théorie	
2		Créer un cadre permettant à la société civile de se doter de réels outils de contre-pouvoir	45	Soutenir et financer les associations actives dans l'évaluation et la responsabilisation de l'Etat et des services publics	
			46	Mesures pour une indépendance effective et réelle de la Justice	
3		Lever les obstacles qui entravent l'indépendance et l'autonomie des institutions, au delà des textes existants qui ne les consacrent qu'en théorie	47	Mise en place des mécanismes et garde-fous consacrant une réelle indépendance des autorités de régulation et d'évaluation de l'action publique	
			48	Vers un Etat moderne et légitime par sa performance : compétences renouvelées, incitations méritocratiques et ouverture vers l'extérieur	
4		Transformer l'Etat en catalyseur du développement économique et social à l'horizon 2020 par le biais d'institutions d'excellence	49	performance : compétences renouvelées; incitations méritocratiques et ouverture vers l'extérieur Décentraliser l'administration pour rapprocher l'Etat des citoyens, renforcer la redevabilité des institutions et accroître l'efficacité de l'action de l'Etat.	
			50	Refonte de l'organisation de l'exécutif basée sur l'efficacité de mise en œuvre et de coordination, et assise sur des objectifs de performance mesurables	

01 - ECONOMIE

VERS UN NOUVEAU MODELE ECONOMIQUE : LA RENTE COMME MOTEUR DE LA DIVERSIFICATION DE NOTRE ECONOMIE

Défis/objectifs :

A l'horizon 2020, le défi majeur que doit relever notre économie est celui d'une croissance forte et enfin diversifiée. La stratégie économique proposée vise à relever ce défi et à atteindre un certain nombre d'objectifs chiffrés. Le Produit Intérieur Brut (PIB) hors-hydrocarbures aura augmenté de près de 60% d'ici 2020 et doublé d'ici 2025. Les exportations hors-hydrocarbures représenteront près de 15% du total des exportations en 2020, 25% en 2025 et 40% en 2030 (contre 3% en 2012). Le taux de chômage sera de 8% en 2020, et de 15% pour les diplômés de moins de 30 ans. L'Algérie se sera dotée d'un climat des affaires de classe mondiale en 2020 : parmi les 3 meilleurs du pourtour méditerranéen et parmi les 50 meilleurs mondiaux selon les classements internationaux. Enfin, le budget de l'Etat dépendra moins des revenus des hydrocarbures : au maximum 40% de ses recettes provenant de la fiscalité pétrolière en 2020 et 20% à 2030 (contre 66% en 2012). A partir de 2020, le budget de fonctionnement ne sera plus financé par des contributions de la fiscalité pétrolière, ce qui soustraira les finances publiques à une dépendance excessive aux hydrocarbures.

Quid si nous ne parvenons pas à amorcer le virage de la diversification ?

De simples projections sur la base de la tendance actuelle nous permettent d'entrevoir l'impasse dans laquelle se retrouvera notre pays si le virage de la diversification n'est pas immédiatement opéré. Pour maintenir le train de dépenses actuelles de l'Etat, le déficit budgétaire continuera à se creuser au fil des ans et finira par **vider le Fonds de Régulation des Recettes autour de 2018**. Après cela, les déficits budgétaires iront accroître la dette de l'Etat qui, d'environ 1400 milliards de DA en 2012, atteindra près de 5000 milliards de DA en 2020. Quant aux réserves de change (environ \$190 milliards fin 2012), elles commenceront à baisser à partir de 2016, quand la croissance non contenue des importations et la baisse des exportations d'hydrocarbures nous mèneront à des déficits commerciaux structurels. Ces **réserves de change risquent de s'épuiser avant 2025**, ce qui nous obligera à nous endetter pour financer nos déficits commerciaux. La **dette extérieure**, que l'Etat a prudemment remboursée en quasi-totalité en 2005, pourrait alors atteindre plus de **\$80 milliards en 2025**, nous ramenant ainsi à des niveaux insoutenables, comparables à ceux atteints au début des années 1990, qui à cette époque ont été à l'origine d'ajustements très douloureux sur le plan social.

Nos propositions pour un scénario plus optimiste : un nouveau modèle de développement économique et social

Pour atteindre les objectifs définis plus haut, diversifier notre économie et la hisser sur une trajectoire de croissance soutenue, quatre leviers, constituant une rupture fondamentale par rapport aux politiques menées ces dernières décennies, ont été identifiés. Ces leviers se décomposent en douze chantiers structurants qui répondent aux faiblesses structurelles qui minent depuis des décennies notre performance économique.

Premier levier: Couper progressivement le cordon de la rente à l'horizon 2020 puis 2030

Il s'agira notamment de planifier de manière irréversible et crédible la fin de la dépendance budgétaire aux recettes d'hydrocarbures. Pour réduire l'excessive dépendance des finances publiques aux recettes issues du secteur des hydrocarbures, trois chantiers structurants ont été identifiés :

- **Engager l'Etat dans la voie de l'indépendance budgétaire vis-à-vis de la rente en inscrivant dans la constitution les plafonds d'allocation de la fiscalité pétrolière au budget: 40% en 2020, 20% en 2030 et 0% en 2040** : S'imposer (par la constitution) un échéancier et des dates butoirs sur l'utilisation de la fiscalité pétrolière afin qu'à partir de 2020, seuls les investissements dans l'éducation, le savoir et les infrastructures économiques soient financés par la fiscalité pétrolière (qui ne financera, au plus, que 40% du budget). Les éventuels excédents de recettes provenant de la fiscalité pétrolière seront alloués à parts égales au Fonds de Régulation des Recettes et à un nouveau Fonds Souverain pour l'Avenir.
- **Engager une grande réforme fiscale et budgétaire qui permette la transition vers la fin de la dépendance à la rente**: Introduire la fiscalité locale, étendre l'assiette des impôts existants, introduire de nouvelles sources d'impôts et taxes – fonciers notamment, moderniser les outils de collecte de la TVA et des impôts sur les revenus ainsi que les bénéficiaires de sociétés afin de remplacer progressivement les recettes de la fiscalité pétrolière. La politique budgétaire, pluriannuelle, sera réformée afin de réduire les dépenses de l'Etat. Enfin, mieux cibler les transferts sociaux et réduire les subventions indues, inefficaces ou qui alimentent la dépendance à la rente pétrolière.
- **Affecter la moitié des excédents des recettes de l'Etat à un Fonds Souverain pour l'Avenir dédié à préparer l'avenir de la nation** : ce dernier sera axé, de manière égale, sur : (i) l'éducation, la recherche et le savoir scientifique ; et (ii) les générations futures, qui ne pourront accéder à cette part qu'à l'horizon 2050. L'autre moitié continuera à être versée au Fonds de Régulation des Recettes dont les règles de gouvernance et de transparence seront mises aux normes internationales. Il sera aussi créé un Fonds Souverain International pour gérer de manière plus active et plus rentable de 10 à 20 pourcent des réserves de change. Ce Fonds pourrait, à terme, être utilisé pour stériliser une partie des recettes en devises de la Sonatrach.

Deuxième levier: Engager la nation dans une stratégie économique cohérente pour un nouveau modèle de croissance et de diversification

Cette stratégie volontariste, produit d'un large consensus national, dont la première phase s'étalera jusqu'en 2020, constituera le cadre de référence et de cohérence de toutes les politiques publiques relevant de la sphère économique. Ce levier s'articule autour de quatre chantiers structurants :

- **Dissoudre toutes les institutions actuelles de soutien aux entreprises et développer une politique industrielle basée sur une approche nouvelle et transparente, qui s'appuie sur un ensemble d'interventions logées dans une seule agence**: Cette stratégie industrielle soutiendra les secteurs émergents, notamment dans les domaines où l'Algérie dispose d'avantages comparatifs ou de base industrielle valorisable, les exportations, les secteurs pourvoyeurs d'emplois ainsi que les entreprises innovantes. Elle s'appuiera également sur une politique du foncier économique entièrement revue qui sera basée sur un réseau de zones industrielles et économiques mises en concession et ne dépendant plus de décisions d'allocation administrative.

- **Mettre en place un cadre de l'investissement et des affaires qui soit parmi les trois plus attractifs de la région méditerranéenne et parmi les 50 meilleurs mondiaux à l'horizon 2020 :** Un Conseil National d'Amélioration du Climat des Affaires sera présidé par le chef de l'Etat. Il regroupera l'Etat, les entreprises, les syndicats et l'expertise économique. Il œuvrera à coordonner la mise en œuvre d'un plan d'amélioration du climat des affaires qui se fixera des objectifs quantitatifs pour hisser l'Algérie au niveau des pays les plus attractifs à l'investissement dans le monde.
- **Engager une nouvelle politique commerciale volontariste, maîtrisée, engageant la nation de manière crédible et durable dans un processus d'intégration à l'économie mondiale et alignant :** au 1^{er} janvier 2018, tous les échéanciers d'adhésion aux traités commerciaux internationaux (OMC, ALE etc.), tout en restant en cohérence avec le déroulement de la Nouvelle Politique Industrielle. Il faudra en particulier aligner les échéanciers d'adhésion à l'OMC et de tous les accords commerciaux (UE, ZALE, UMA) sur cette date, afin que l'ouverture à la concurrence internationale soit progressive, irréversible et coordonnée. Cette politique d'ouverture commerciale doit aller de pair avec la mise en œuvre de la Nouvelle Politique Industrielle et s'appuyer sur des mécanismes transparents et modernes de soutien aux exportateurs, à la substitution aux importations, ainsi qu'à la logistique du commerce extérieur.
- **Réformer en urgence et en profondeur le secteur financier et son infrastructure pour que davantage de concurrence et d'innovation le mettent pleinement au service des besoins des entreprises et des citoyens :** un plan d'urgence de 3 ans visera à transformer le secteur bancaire et financier pour l'amener aux standards internationaux. Il portera sur : (i) la réforme bancaire et l'ouverture du secteur à davantage d'innovation et de concurrence et à plus d'équilibre entre acteurs publics et acteurs privés nationaux et internationaux ; (ii) l'infrastructure du système financier, l'information de crédit, le cadre légal et juridique, etc. ; (iii) le développement d'instruments financiers non traditionnels ; (iv) le développement de la bourse et des marchés monétaires.

Troisième levier: Adopter une nouvelle approche des politiques de l'emploi et de l'informelle

Une nouvelle approche en termes d'incitations à la formalisation de l'emploi et des micro- entreprises informelles sera mise en œuvre, en rupture avec l'approche essentiellement répressive adoptée jusque là. Une approche segmentée du secteur informel sera mise en œuvre, mêlant incitations et application de la loi de façons différentes selon la cible et les objectifs visés. Les politiques de l'emploi seront entièrement revues pour favoriser l'entrée des jeunes et des femmes sur le marché du travail. Il s'agira de :

- **Refonte des politiques du marché du travail pour encourager l'emploi formel et l'insertion des jeunes :** La baisse des charges sociales pour le premier emploi sera significative pour les jeunes de moins de 35 ans. Les contrats à durée déterminée seront réformés pour offrir une réelle flexibilité ainsi qu'une réelle sécurité aux employés, en leur ouvrant les droits à l'assurance chômage. Mise en place d'une carte de demandeur d'emploi donnant droit à des avantages ainsi qu'à des devoirs en termes de recherche active d'emploi ou de formation. Incitations à la mobilité professionnelle. Modernisation de l'Agence Nationale pour l'Emploi, notamment en termes de systèmes d'information et de portail emploi. Mise en place d'un Conseil National Public-Privé pour l'Emploi qui soit force de proposition pour la définition des besoins en qualifications, d'analyse des besoins du marché et d'évaluation de la performance de l'ANEM.

- **Mise en place d'une stratégie nationale d'incitation à la légalisation de l'emploi informel, à la lutte contre la concurrence déloyale de certains segments du secteur informel et de soutien incitatif à la formalisation de certaines micro entreprises informelles :** il sera mis en place un système simplifié d'enregistrement à la CNAS, permettant de bénéficier de charges sociales très réduites pour encourager la formalisation de l'emploi dans certains secteurs où les taux d'accidents de travail sont élevés (ex. BTPH), où l'apprentissage est valorisable (ex. artisans, services à domicile, services sociaux et culturels). Ces travailleurs seront munis d'une carte professionnelle de travailleur temporaire. Le développement des moyens de paiements sera accéléré et l'obligation de paiement par chèque pour tout montant supérieur à 50'000 DA sera rendue effective le 1^{er} janvier 2015. Enfin, pour inciter à la formalisation des petites entreprises, un nouveau statut de *Micro entrepreneur* sera introduit, dont l'enregistrement se fera sur une base déclarative, gratuite et très simplifiée. Il fera l'objet d'une fiscalité simple et basse, et ouvrira le droit à la sécurité sociale, aux diverses assurances chômage, décès, invalidité et à la retraite.

Quatrième levier: Changer de manière fondamentale le cadre de gouvernance économique et l'approche de l'Etat en matière de conduite de la politique économique

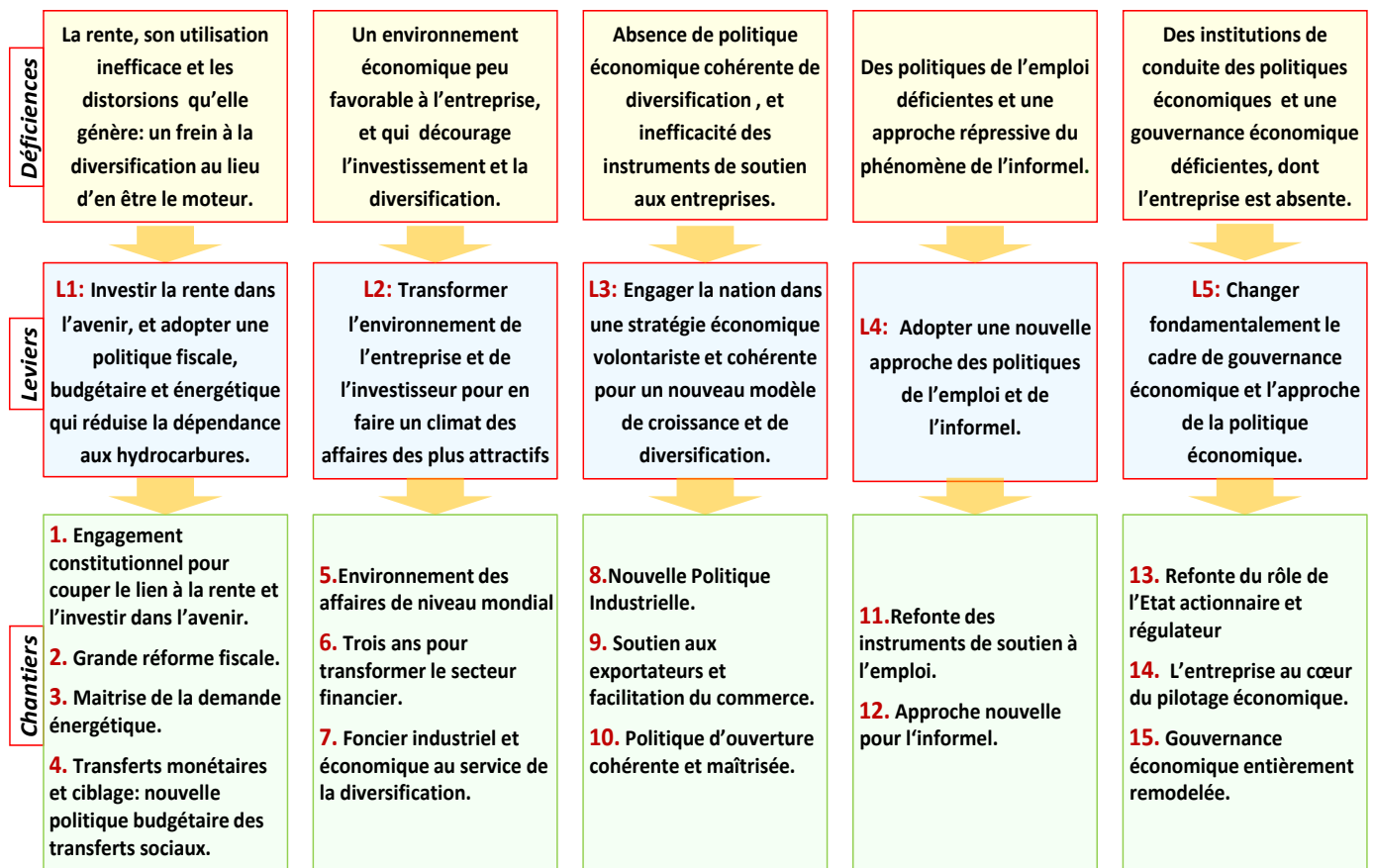
Les échecs des politiques passées (stratégie industrielle, entreprises publiques, politiques de soutien aux PME, secteur financier public) ne sont pas nécessairement dus à des choix d'instruments erronés (ces mêmes instruments et interventions de l'Etat ont fonctionné ailleurs). Ils sont dus à une mauvaise gouvernance des interventions de l'Etat. Une rupture de fond est à opérer dans la manière dont intervient l'Etat. Cette rupture devra s'opérer à trois niveaux. Il faudra :

- **Reformuler de manière fondamentale le rôle de l'Etat actionnaire** (entreprises publiques, banques publiques, foncier et réseaux d'infrastructure): réduire la dépendance des outils de développement économique au pouvoir politique et de leur interférences, augmenter leur efficacité en rapprochant leur fonctionnement de celui des entreprises privées. Le rôle de régulateur de l'Etat sera également renforcé pour amener les agences de régulation existantes aux standards internationaux en termes de capacité, d'indépendance et de pouvoir d'intervention, notamment les agences de régulation sectorielles et le Conseil de la Concurrence.
- **Mettre l'entreprise au centre du processus de conception, de décision et d'évaluation des politiques économiques:** le monde de l'entreprise sera représenté dans les conseils d'administration des agences de mise en œuvre de la politique économique, ainsi qu'au sein du Haut Conseil au Développement Economique et du Conseil National Public-Privé pour l'Emploi. Ces institutions de concertation, d'évaluation et de pilotage économique rendront caduques les rencontres dites de « Tripartite » ou des diverses assises qui seront abandonnées. Les organismes de concertation existants, tels le CNES, seront dissous. La présence des acteurs économiques aux commandes de ces organismes de pilotage assurera une concertation continue et institutionnalisée et un pilotage conjoint, public-privé, de la politique économique.
- **Réorganiser les institutions en charge de l'exécution et de l'évaluation des politiques économiques :** Mettre en place des agences autonomes pour mettre en œuvre les interventions de l'Etat (Agence du Développement Industriel et de la Compétitivité, Fonds de Gestion des Actifs Economiques Publics, Conseil National d'Amélioration du Climat des Affaires), création d'un grand ministère de l'économie, des finances et du développement industriel, regroupant tous les ministères économiques. Création

d'un Haut Conseil au Développement Economique, présidé par le Président de la République, dont le conseil d'administration sera paritaire, entre représentants de l'Etat et ceux du monde de l'entreprise, des syndicats et de la société civile (experts, *think-tanks*) et doté des capacités d'analyse stratégique, de pilotage de la stratégie économique et du suivi de l'efficacité de sa mise en œuvre.

Au total, cinq ruptures fondamentales par rapport aux politiques menées ces dernières décennies sont nécessaires comme leviers pour réaliser la vision économique d'Algérie 2020. Il s'agit d'agir, de manière coordonnée et cohérente, sur les déficiences structurelles qui ont été à la source de l'échec de diversification de notre économie. Cette stratégie économique globale, se basant sur l'identification de cinq grandes déficiences structurelles qui empêchent la diversification de l'économie, des cinq leviers de rupture et des quinze chantiers de rupture correspondants peut être synthétisée de la manière suivante :

Des déficiences structurelles, aux leviers, aux chantiers de rupture:



Ces 15 chantiers donnent une idée de la tâche à mener. La réduire à moins que cela signifierait probablement un nouvel échec de la diversification de notre économie et des lendemains incertains. Notre pays dispose d'un formidable potentiel économique et est doté d'atouts pour réussir : capital humain, infrastructures, ressources naturelles, positionnement stratégique et surtout un réservoir d'idées et d'ambitions qui n'attendent que le cadre idoine pour pouvoir se réaliser. Ce qui lui a trop longtemps manqué, c'est une vision, de l'audace et de la volonté pour entamer un Projet global et cohérent. C'est ce que nous proposons, avec espoir et réalisme.

02 - EDUCATION

Des citoyens bien formés, ouverts sur le monde et capables de porter la modernisation de notre économie et de notre société

Défis/objectifs :

L'éducation est un facteur clé non seulement du développement, mais également pour sortir de l'économie de rente en fondant une économie basée sur la connaissance. Notre pays a consenti des efforts importants, en 50 ans, pour généraliser l'accès à l'éducation et réduire l'analphabétisme. Cependant, les défis à relever demeurent considérables pour opérer le virage de la diversification et projeter notre pays sur la voie du progrès économique, social et sociétal.

Dans les années à venir, les défis que doit relever notre système éducatif pour pouvoir nous engager sur la voie du progrès économique et social sont nombreux. A l'horizon 2020, notre système éducatif doit répondre à 5 objectifs majeurs : concilier la démocratisation de l'accès à l'enseignement avec les exigences d'une formation de qualité à tous les paliers de l'enseignement. Ce système devra garantir aux algériens une éducation ouverte sur le monde et un socle de connaissances minimum pour leur permettre l'absorption d'un savoir de plus en plus vaste et complexe. Il devra leur permettre une insertion professionnelle durable à la sortie de tous les paliers du système éducatif. Il devra également garantir une véritable égalité des chances et une attention à tous les élèves sans distinction par rapport à leur lieu d'habitation ou leurs conditions sociales. Enfin, notre système de formation devra être en mesure d'accorder à tous les algériens une seconde chance en assurant une actualisation ou un complément de formation à tout instant de leur vie professionnelle.

Etat des lieux/axes d'amélioration :

En matière d'accès à l'éducation, l'Algérie a réalisé des records sur une période très courte. L'accès à l'école primaire est passé de moins de 85% en 1980 à plus de 97% en 2011. Toutefois, au niveau de l'enseignement supérieur, le taux de scolarisation brut en Algérie (31%) est nettement inférieur au taux moyen de pays à revenu comparable (41%).

Cette modeste performance cache cependant un système éducatif inefficace. En témoignent les taux de redoublement qui ont atteint 11,29% dans le primaire sur la période 2006 – 2009 et qui dépasse les 16% dans le secondaire alors que les pays à revenu équivalent ou moindre ont des taux inférieurs à 7% dans le primaire et à 10% dans le secondaire. L'échec scolaire quant à lui reste considérable, le taux d'achèvement du premier cycle du secondaire s'élevant à seulement 89,8% sur la période 2006-2009. Il faut ajouter à cela un coût par diplômé prohibitif (plus de 500% du PIB/habitant) et une faible qualité de l'enseignement comme en témoignent les performances des jeunes algériens aux TIMSS⁴.

Par ailleurs, le système éducatif demeure très inégalitaire, avec de fortes disparités régionales (voire entre établissements), ainsi qu'un poids important du milieu social sur la réussite scolaire. En effet, seuls 9,2% des individus des ménages les plus pauvres ont un niveau d'éducation secondaire ou universitaire, alors que ce taux atteint 42% pour les ménages les plus aisés.

Alors que le taux de chômage des jeunes demeure très élevé, les formations dispensées ne sont pas en adéquation avec les besoins de l'économie⁵. Par ailleurs, fait inquiétant eu égard aux défis de diversification de l'économie, la part des étudiants du supérieur inscrits dans les filières scientifiques et

⁴En 2007 lors des épreuves du TIMSS, seuls 2% des élèves de 4ème année atteignent le niveau II en sciences et seulement 1% des élèves de 8ème année atteignent ce même niveau

⁵ 37% des entreprises algériennes déplorent un déficit de compétences de leurs salariés

techniques⁶ est également en chute libre (de 57,83% en 1996/97, à 43,43% en 2000/01 et à 35,06% en 2006/2007).

Enfin, corollaires de la faible qualité de l'éducation, nos performances mondiales ou même régionales dans le domaine de la recherche scientifique (tant fondamentale qu'appliquée) sont également des plus décevantes⁷.

Au final, le système éducatif algérien s'avère totalement inadapté à la fondation d'une économie de la connaissance malgré les dépenses de notre pays qui sont comparables, voire supérieures dans certains cycles (comme l'enseignement supérieur), à celles de pays à revenu intermédiaire⁸.

Nos propositions :

L'enjeu majeur de notre système éducatif réside dans l'amélioration de la qualité et l'accroissement de l'efficacité de la dépense publique. Considérant les performances actuelles de notre système éducatif et les objectifs fixés à horizon 2020, des ruptures s'avèrent nécessaires afin de modifier significativement notre politique dans le domaine de l'éducation. Trois leviers de rupture ont été identifiés, chacun étant décomposé en chantiers structurants.

Premier levier: Mettre le pilotage par la qualité et la performance au cœur de la politique d'éducation, à tous les niveaux.

Il s'agit d'une rupture profonde dans l'approche actuelle de la politique d'éducation en Algérie. Le pilotage par le suivi d'indicateurs de qualité et de performance, traduction immédiate des objectifs fixés à horizon 2020, sera déterminant pour diffuser de bonnes incitations à tous les niveaux du système d'éducation. Les chantiers structurant du premier levier de rupture sont les suivants :

- **Responsabiliser les différents acteurs du système éducatif** : construire un système d'information suffisamment fin, élaborer des standards et définir des indicateurs de qualité et de performance à différents niveaux du système éducatif ;
- **Accorder plus d'autonomie aux établissements** : accroître leurs performances et améliorer l'efficacité de la dépense publique;
- **Assurer une formation mieux articulée avec les besoins de l'économie** : permettre une meilleure insertion des jeunes diplômés sur le marché du travail ;
- **Revaloriser la formation professionnelle et technique et permettre une formation continue tout au long de la vie** : accroître la fréquence et la qualité des formations professionnelles, les rendre plus attractives, assurer une plus grande adéquation avec les besoins des entreprises et permettre aux algériens de se former tout au long de leur vie active ;
- **Assurer une plus grande complémentarité entre l'enseignement public et l'enseignement privé** : l'enseignement privé doit être vu en harmonie avec l'enseignement public. Dans un contexte d'accroissement du nombre d'élèves et de raréfaction des ressources de financement public, cette complémentarité apparaît des plus importantes

⁶Filières scientifiques et sciences de la santé et de l'ingénierie.

⁷0,01 de brevets accordés par l'USPTO/millier de personnes entre 2005 et 2009

⁸Cependant, ces dépenses se font dans des postes qui n'affectent pas directement la qualité des enseignements et la performance du système éducatif.

- **Créer de plus grandes incitations à la recherche** : à la fois à l'université et au sein des entreprises et sur la base de critères de performance et en accord avec les objectifs de développement du pays.

Deuxième levier: Bâtir un système éducatif et de formation plus équitable

La réduction des inégalités, dans toutes leurs dimensions, que ce soit en termes d'accès au savoir, de réussite scolaire ou de moyens budgétaires, est un enjeu majeur à relever. L'égalité des chances est un facteur important pour la cohésion sociale mais également pour faire en sorte que la croissance puisse profiter au plus grand nombre. Ce levier contient un seul chantier qui se décompose en deux parties. La première est consacrée à la définition et mise en œuvre de plus grandes incitations à la réussite scolaire, notamment dans les milieux ruraux mais également dans les zones urbaines défavorisées. La seconde se concentre sur une plus grande équité dans l'allocation des budgets selon les zones géographiques. Ce levier ne contient qu'un seul chantier qui a pour objet de valoriser la réussite scolaire et réduire l'impact des inégalités sociales sur la réussite scolaire.

Troisième levier : Améliorer les contenus, l'orientation des élèves, assurer une flexibilité dans les parcours et de meilleures conditions de vie des étudiants et des chercheurs

Ce dernier levier s'attache à introduire de l'innovation dans le contenu (et de la pédagogie), mais également dans l'architecture du système lui-même. Il s'articule autour de trois dimensions fondamentales, constituant les chantiers structurants du levier :

- **Assurer une meilleure orientation des élèves et créer des passerelles entre les différents types d'enseignement** : afin de réduire les sources d'échec, de redoublement, de faible performance des élèves et de mieux tenir compte des souhaits des étudiants tout au long de leur vie scolaire.
- **Une pédagogie axée sur l'éveil intellectuel et culturel des élèves, la construction de leurs capacités d'analyse et d'innovation**: l'enseignement ne doit plus se fonder uniquement sur l'apprentissage mécanique, mais au contraire favoriser l'éveil intellectuel et culturel des élèves pour en faire des individus ouverts sur le monde et capables s'adapter à un monde en mutation rapide.
- **Améliorer les conditions de travail et de vie des étudiants**: malgré la multiplication des résidences universitaires et l'accroissement des dépenses sociales, les conditions de vie des étudiants doivent encore être améliorées. Mais leurs conditions de travail méritent un effort encore plus particulier, notamment en termes d'accès à l'information et aux technologies de l'information.

03 - SANTE

Des Algériens maintenus en bonne santé, grâce à des soins de qualité accessibles à tous et à un système de santé moderne et performant

Défis/objectifs:

En 50 ans, notre pays a réalisé des progrès considérables en matière de santé, et depuis le début des années 2000, l'accroissement des revenus tirés des hydrocarbures a permis de consacrer une plus grande part du budget de l'Etat à la santé. Cependant, des progrès importants restent encore à réaliser.

Dans les années à venir, le déficit majeur que doit relever notre système de santé est d'offrir à tous les Algériens un système de soins efficace à un coût maîtrisé.

A l'horizon 2020, notre système de santé doit répondre à trois objectifs majeurs. Tout d'abord, atteindre le top 5 des pays du benchmark en ce qui concerne les principaux indicateurs de santé publique épidémiologiques et sanitaires : il s'avère impératif d'éradiquer certaines pathologies infectieuses récurrentes que l'on peut suivre/contrôler (Maladies transmissibles hydriques, tuberculose, ...). La mortalité infantile demeure quant à elle encore trop élevée et nous devons ambitionner de diviser par 2 les taux actuels de mortalités infantile, maternelle et juvéno infantile. Deuxième objectif : nous devons encore renforcer la part du PIB consacrée à la santé et atteindre les ratios du top 5 du benchmark (de 7% à 10%). Troisième objectif : tout Algérien doit disposer d'un accès équitable à des soins modernes et de qualité. Enfin, dernier objectif: il s'agit de rendre le système de santé plus performant, mieux organisé et régulé pour que les dépenses de santé se traduisent effectivement par une amélioration de la santé des Algériens.

Etat des lieux/axes d'amélioration :

En matière de santé, de façon indéniable l'Algérie a réalisé des progrès non négligeables. La part des dépenses de santé dans le PIB est passée de 4% à 7% en 50 ans. L'espérance de vie qui était inférieure à 50 ans à l'Indépendance est passée à plus de 72 ans en 2012. Même si elles demeurent encore élevées, les mortalités infantiles et maternelles ont été divisées par 7. Le nombre de lits hospitaliers a été multiplié par 2. Le nombre de médecins et soignants a été multiplié par 50, avec toutefois de forts déséquilibres régionaux.

Malgré ces progrès, de nombreux progrès restent à faire :

- Le système de santé doit s'adapter à deux transitions concomitantes (démographique et épidémiologique) qui lui imposent de se transformer à nouveau pour assumer les nouvelles pathologies et pour gérer le nombre grandissant des patients atteints de maladies chroniques. D'un point de vue épidémiologique, on constate des mortalités maternelle et infantile encore anormalement élevées (mortalité infantile à 31,3‰, ce qui classe l'Algérie parmi les 3 derniers du benchmark) et une résurgence de maladies infectieuses (maladies hydriques, tuberculose, etc.) à éradiquer, ainsi que l'augmentation soutenue des pathologies coûteuses, chroniques ou lourdes (maladies métaboliques et cardio-vasculaires, cancer, etc.), dites « modernes » à mieux prendre en charge;
- Une part du PIB investie dans la santé (environ 6% en 2010) qui reste en deçà des pays voisins et du benchmark (autour de 10%) malgré les récents progrès accomplis ;
- Un accès inégal aux soins pour les Algériens, tributaires de leur positionnement géographique et de leurs moyens. A cela s'ajoutent les ruptures longues et récurrentes dans l'approvisionnement en médicaments et en produits de santé qui pénalisent toute prise en charge. Enfin, la part du

reste à charge des ménages dépasse les 40% de la dépense en santé, ce qui creuse de fait les inégalités d'accès aux soins;

- Une efficacité du système de santé qui demeure faible aux vues de l'état sanitaire des Algériens par rapport à des pays à revenu comparable et ce malgré les moyens relativement importants qui ont été mobilisés depuis une décennie. De plus, La qualité de service (infrastructures, équipements opérationnels, hôtellerie) et de prise en charge médicale et soignante est jugée très perfectible par les usagers (malades et leurs familles). Le fossé se creuse par ailleurs entre un secteur public voué à assister les populations et un secteur privé plus marchand;
- Enfin, des industries de la santé et du médicament sans stratégie ni régulation suffisante, avec notamment une industrie du médicament structurellement importatrice.

Nos propositions :

Malgré les moyens alloués et la volonté affichée d'améliorer le système de santé via une nouvelle stratégie élaborée en 2006, la situation est encore loin d'être satisfaisante d'un point de vue sanitaire. L'amélioration significative du système de santé doit intégrer plusieurs enjeux. Tout d'abord, il est nécessaire de se donner les moyens de piloter la mise en œuvre effective des décisions prises et d'en mesurer l'efficacité. Ensuite, il s'agit de combler en urgence les failles actuelles dans l'organisation du système de santé pour permettre un accès équitable au soin. Enfin, le dernier enjeu consiste à mettre en place une gouvernance rénovée permettant de « remettre chaque acteur à sa juste place (régulateur, tutelle, opérateur public ou privé, ...) » avec des règles du jeu transparentes et partagées.

Premier levier : Mettre le pilotage par la qualité et la performance au cœur de la politique de santé publique

Le premier levier consiste à se doter d'outils et de règles et de les mettre en œuvre pour s'assurer que les stratégies et les moyens sont déployés à bon escient et avec des résultats concrets pour les usagers. C'est pourquoi les premiers chantiers répondent à cet impératif de meilleur pilotage du système de santé que :

- **Systématiser la mesure de la performance et de la qualité du service rendu aux patients et usagers :** définir des standards, en termes par exemple de prise en charge médicale et soignante, de services proposés et de gestion du médicament et autres produit de santé.
- **Responsabiliser les acteurs et structures de santé sur la tenue des standards définis :** systématiser la contractualisation avec tous les acteurs, y compris sur le volet circuit du médicament et des autres produits de santé.
- **Déconcentrer la prise de décisions et la gestion des moyens de santé:** cette déconcentration se fera directement dans des territoires de santé homogènes. Redéfinir, pour cela, la carte sanitaire nationale pour constituer des territoires de santé cohérents et homogènes, fondés sur l'état sanitaire et sociale du territoire de santé et non plus sur un découpage administratif.

Deuxième levier: Comblen en priorité les lacunes majeures du système de santé pour permettre un accès équitable aux soins

Il s'avère que les Algériens n'ont pas un accès équitable à des soins de qualité. Trois chantiers prioritaires ont été identifiés afin d'en finir avec les ruptures de médicaments, d'amener effectivement le soin au plus près du patient, et de réduire significativement la part de la dépense de santé pour les ménages :

- **Réformer dans les 5 prochaines années les outils et entités de régulation de l'approvisionnement et de la distribution des produits de santé:** revoir les missions de l'instance centrale (ex PCH qui ne doit plus être gestionnaire mais uniquement régulateur) et transférer la gestion du médicament et des autres produits de santé aux territoires de santé régionaux.
- **Amener le soin au plus près du citoyen et sortir de l'hospitalo-centrisme :** renforcement des soins de proximité, développement des prises en charge alternatives à l'hôpital, avec des maisons de santé pluri- disciplinaires des centres de soins de suite, des structures d'hospitalisation De Longue Durée, combinant l'activité sanitaire et médico-sociale et de prévention, accompagner le développement de la télémédecine, des soins à domicile, etc.
- **Réduire le poids de la dépense de santé pour les ménages :** le reste à charge pour les ménages, notamment pour les soins prodigués dans le secteur privé, doit être réduit à des niveaux plus raisonnables, par l'augmentation des parts respectives prises en charge par la sécurité sociale, les mutuelles et l'Etat.

Troisième levier: Construire la complémentarité entre les secteurs public et privé au bénéfice du patient pour lui offrir une gamme de soins et services plus étendue et pour renforcer les missions respectives des deux secteurs

Le troisième levier s'attache à reconnaître et à concrétiser que les secteurs public et privé doivent être complémentaires pour le bénéfice du patient. Il est nécessaire de donner une place encadrée et équilibrée au secteur privé lucratif, en régulant ses missions. Deux bénéfices attendus à cela: d'une part, faciliter l'accès des Algériens au secteur privé de santé et d'autre part, clarifier les missions respectives du public et du privé au sein du système de santé.

Ce levier s'articule autour de deux dimensions fondamentales :

- **Donner une place légitime et contractualisée aux opérateurs privés 'lucratifs' dans le système de santé :** mettre en place une contractualisation entre l'Etat et les opérateurs privés sur la base d'une répartition des missions préalablement définies. Elle se fera principalement par la généralisation de la contractualisation avec la sécurité sociale qui autorise les médecins, cliniques et hôpitaux privés à bénéficier des remboursements de la sécurité sociale (grille tarifaire réévaluée et élargie).
- **Aux côtés d'un secteur privé lucratif reconnu et régulé, créer et développer un espace pour des opérateurs privés qui acceptent de consacrer une part significative (voire majoritaire) de leur activité à la prise en charge de priorités de santé publique.** Cela permettrait de faire contribuer le secteur privé au Service public hospitalier (secteur privé « moins » lucratif) en le soutenant par des aides publiques ou internationales pour la prise en charge de pathologies et de patients chroniques lourds sur des activités majoritairement paramédicales (soins de suite et de réadaptation, maisons de retraite etc.).

04 - VIVRE ENSEMBLE

VIVRE ENSEMBLE PREMIERE PARTIE

Réappropriation de l'espace culturel par les citoyens

Défis/objectifs:

Depuis l'indépendance, l'Etat n'a pas donné suffisamment la priorité à la mise en valeur et à la diffusion de la culture algérienne, à la protection du patrimoine et à l'instauration de conditions propices à l'éclosion d'une vie culturelle de qualité accessible à l'ensemble des citoyens. Dans les faits, la culture et la protection du patrimoine ont été négligées au profit d'une approche idéologique et restrictive de la culture, loin des réels besoins culturels et des attentes des Algériens.

Malgré l'aisance financière de ces dernières années ayant permis d'allouer à la Culture des budgets considérables, l'Etat aura essentiellement réduit son rôle en matière culturelle à celui de maître d'œuvre d'infrastructures ou d'organisateur des événements culturels.

L'Etat ne joue pas son rôle de régulateur des activités culturelles et de soutien aux artistes, aux professionnels et aux associations culturelles issues de la société civile, et il ne leur offre que peu d'espaces où exprimer leur talent et leur envie de faire vivre la culture algérienne. Cette négligence est, du reste, attestée par le fait que les plus grandes réussites algériennes de ces dernières décennies dans les domaines culturels et artistiques (architectes, designers, musiciens, peintres, écrivains, musiciens) aient eu lieu à l'étranger plutôt qu'en Algérie où l'environnement demeure peu propice à la libre expression de la créativité artistique.

D'ici 2020, nous proposons que l'organisation du secteur de la culture en Algérie réponde aux deux objectifs suivants :

- Garantir concrètement que l'État assume ses missions de transmission d'un socle culturel commun, de protection et de valorisation du patrimoine culturel et artistique national.
- Opérer une transformation profonde du rôle et des modes d'intervention de l'Etat dans le domaine culturel : plutôt que de confiner l'essentiel de l'activité des institutions centrales culturelles à l'organisation d'événements culturels ou d'ordonnateur de dépenses d'infrastructures, il faudrait que l'essentiel de leurs actions consistent à soutenir et appuyer les initiatives des artistes, des professionnels de la culture et des acteurs culturels issus de la société civile.

Etat des lieux/axes d'amélioration :

Le secteur de la culture en Algérie a été enrichi de façon notable en équipements culturels, particulièrement durant cette dernière décennie, permettant aujourd'hui un maillage très appréciable du territoire en infrastructures culturelles et l'organisation d'événements culturels d'envergure. Par ailleurs, la production du secteur privé, qu'il s'agisse de l'édition, du cinéma (productions de courts-métrages

notamment), le dynamisme du secteur musical (depuis les années 80 et 90), le succès du Salon du Livre d'Alger, montrent qu'il existe un potentiel et un appétit culturel considérables dans notre pays.

Néanmoins, le bilan reste extrêmement discutable pour un pays aux potentialités aussi importantes que le nôtre en matière culturelle. L'essor des industries culturelles demeure entravé par le carcan administratif algérien, notamment pour ce qui concerne la création d'entreprise face à la persistance de monopoles publics (audiovisuel, édition scolaire, ..), et par la faiblesse des investissements publics et des financements disponibles consentis pour se doter de moyens lourds de production, de diffusion et de formation. En matière d'animation de la vie culturelle et artistique et d'espaces culturels offerts à la population, l'Algérie est très en retard. Il en est de même en termes de protection et de valorisation de son patrimoine, notamment architectural, avec des atteintes irréparables à celui-ci aux quatre coins du pays depuis des décennies. Les pouvoirs publics n'ont pas mis en place de programmes sérieux et soutenus de protection ou de réhabilitation du patrimoine, à l'image des attermolements sans fin concernant la protection de la Casbah d'Alger. Plus préoccupant encore, alors que jamais l'éventail de moyens matériels mobilisables n'aura été aussi important, le niveau culturel et l'attrait des enfants pour l'art et la culture sont souvent bien moindres que ceux des générations précédentes. Le secteur éducatif dans son ensemble a échoué à inculquer à ses élèves et étudiants un appétit pour la culture et à les doter du bagage culturel qu'ils étaient en droit d'attendre et d'atteindre à l'issue de leur cursus.

Deux axes d'amélioration ont été identifiés :

- Transformer en profondeur le rôle et les modes d'intervention de l'Etat dans le domaine culturel. L'objectif est de concentrer l'essentiel des actions des institutions centrales sur le soutien et l'appui aux initiatives des artistes, des professionnels de la culture et des acteurs culturels issus de la société civile.
- Structurer le secteur, en concertation avec tous les acteurs, en déléguant aux autorités locales, en partenariat avec les associations nationales ou locales, le rôle d'organisateur d'évènements culturels et d'animation des activités et des pratiques culturelles pour parvenir à offrir aux Algériens une vie culturelle de qualité et réellement accessible au plus grand nombre.

Nos propositions

Permettre aux Algériens d'accéder, dans son intégralité et sa profondeur, au patrimoine que nous avons en partage, pour favoriser leur insertion sociale et leur capacité à comprendre leur société et le monde extérieur afin de mieux réussir à s'affirmer, individuellement et collectivement. **Transformer en profondeur le rôle et les modes d'intervention de l'Etat dans les activités culturelles pour un partage équilibré de l'action publique entre soutien aux industries culturelles émergentes et mécénat de la vie culturelle.** Il s'agit de passer aujourd'hui à une nouvelle phase de l'intervention des pouvoirs publics dans le domaine culturel en revoyant en profondeur le rôle et les modes d'intervention de l'Etat.

Premier levier : Garantir une protection et une valorisation du patrimoine culturel et artistique national, la transmission d'un socle culturel commun et une ouverture sur les cultures du monde

Ce premier levier doit permettre aux Algériens, à l'horizon 2020, d'accéder au patrimoine culturel et artistique que nous avons en partage, dans son intégralité et sa profondeur. Il doit également favoriser la transmission d'un solide bagage culturel aux Algériens, notamment aux jeunes générations, afin de favoriser leur insertion sociale afin de mieux réussir et s'épanouir, individuellement et collectivement. Par ailleurs, l'Etat doit également élargir ses missions à doter les citoyens d'une ouverture et une compréhension des cultures du monde, ce qui représente une priorité éthique et pour permettre à notre pays de rattraper son retard en matière de production intellectuelle et scientifique. Ce premier levier s'appuie sur 1 chantiers structurant :

- **Préserver le patrimoine culturel algérien et le transmettre via une éducation authentiquement humaniste algérienne tout en assurant une ouverture sur les autres cultures :** Professionnaliser la protection du patrimoine. Mettre à la disposition de tous les Algériens sur l'ensemble du territoire le patrimoine culturel commun afin de doter le jeune Algérien d'un socle de connaissances qui renforce le sentiment d'appartenance à la culture et la nation algériennes. Assurer un enseignement culturel humaniste (langues, littérature, histoire, poésie, philosophie, théologie éclairée, musique) du préscolaire et primaire jusqu'à l'Université et la formation professionnelle. Permettre aux Algériens de mieux connaître le patrimoine culturel universel

Deuxième levier : Transformer en profondeur le rôle et les modes d'intervention de l'Etat dans le domaine culturel et structurer le secteur, en concertation avec tous les acteurs (collectivités territoriales, associations, artistes)

Ce levier consiste, à l'horizon 2020, à passer à une nouvelle phase de l'intervention des pouvoirs publics dans le domaine culturel en revoyant en profondeur le rôle et les modes d'intervention de l'Etat pour atteindre un partage équilibré de l'action publique entre soutien aux industries culturelles émergentes et mécénat de la vie culturelle via une décentralisation de l'action publique et une concertation permanente avec les acteurs de la culture.

Deux chantiers de rupture ont été identifiés :

- **Augmenter l'offre culturelle et artistique de qualité offerte aux Algériens notamment celle émanant de la société civile, et démocratiser son accès :** Faire du système éducatif algérien un lieu de développement des activités artistiques et culturelles. Accroître l'offre d'espaces dédiés à la Culture et les rendre accessibles aux créateurs, aux acteurs culturels et aux citoyens. Refondre les rapports entre la puissance publique et la société civile dans le domaine culturel et assurer une programmation commune sur tout le territoire national.
- **Libérer les initiatives créatives dans le développement du secteur culturel algérien et soutenir l'émergence d'une véritable industrie culturelle :** Libérer la création culturelle et artistique. Professionnaliser l'activité artistique et donner un statut protecteur aux artistes (fiscalité et protection sociale). Assurer une formation aux métiers artistiques et culturels de qualité en offrant une palette variée d'enseignements artistiques et de formations techniques de création dans les établissements

d'enseignement général et professionnel. Lever les contraintes au développement de l'entrepreneuriat culturel. Instaurer une complémentarité des modes de financements publics et privés des secteurs artistiques et culturels.

VIVRE ENSEMBLE DEUXIEME PARTIE

Un développement en harmonie avec un environnement urbain et rural préservé, valorisé et propice à l'épanouissement des citoyens

Défis/objectifs:

L'Algérie a accédé à l'Indépendance avec un passif très lourd en matière de déplacement de population et de gestion des espaces ruraux et urbains. Durant les vingt premières années suivant l'Indépendance, la croissance démographique très rapide et l'urbanisation accélérée de l'Algérie ont également provoqué des bouleversements dans les équilibres humains et géographiques. Enfin, la décennie 1990 a entraîné une nouvelle vague d'exode rural massif et brutal qui est venue déséquilibrer encore plus la gestion des villes, alors même que les problèmes antérieurs n'avaient pas été réglés complètement.

Après cinquante ans d'Indépendance, la conclusion est que cette conjonction de pression démographique constante et d'urbanisation accélérée a jusque-là largement dépassé les capacités de planification et de gestion des pouvoirs publics. Nous ne profitons pas encore des atouts de notre territoire que sont sa taille pour accueillir une population qui se stabilisera autour de 45-50 millions d'habitants, un réseau de villes existant depuis l'Antiquité et enfin l'existence d'un mode de vie urbain algérien bien réel qui pourrait être un modèle d'intégration convenable des familles ayant quitté les zones rurales.

Dans les années à venir, les défis que doit relever L'Algérie en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire sont immenses. A l'horizon 2020, la politique publique doit avoir répondu à trois objectifs majeurs : il faut d'abord développer une vision claire et assise sur un modèle de développement durable pour les villes et les campagnes qui soit largement partagé. Ensuite, il s'agit de mettre en place une politique ambitieuse d'aménagement du territoire et d'intégration économique et sociale des personnes mal installées en villes (qui constituent une majorité de la population des villes) et de revitaliser les territoires ruraux considérablement appauvris, ce qui suppose une exécution sans failles qui a largement fait défaut jusqu'à présent. Enfin, il s'agit de rétablir une organisation urbaine qui redonne toute sa place à l'esthétique, à la qualité de vie et à la bonne réalisation des infrastructures d'une part et aux désirs des citoyens d'autre part.

Etat des lieux/axes d'amélioration :

Le cadre de vie des Algériens s'est considérablement dégradé au cours des dernières décennies, tant dans les villes que les villages :

- Une disparition des lieux de convivialité et de socialisation
- Une pression démographique excessive sur des environnements fragiles (littoral, montagnes, hautes plaines, oasis, nappes phréatiques)
- Des transports publics insuffisants, mal conçus et trop peu régulés
- Un accès malaisé aux services publics, et généralement de qualité insuffisante (téléphone fixe et Internet, électricité, eau et assainissement)
- Des services municipaux insuffisants ou de mauvaise qualité (ramassage des ordures, éclairage public, entretien des parcs et jardins publics) créant des problèmes d'hygiène publique

- Des logements récents mal conçus, de mauvaise qualité, trop souvent exigus et ne bénéficiant pas d'une maintenance adéquate qui permettrait de ralentir leur vieillissement

Les pouvoirs publics n'ont que peu remédié à ces différents problèmes et ont pris des décisions qui les ont même aggravés: ainsi, la priorité donnée depuis plusieurs décennies à la construction trop rapide de logements et d'infrastructures publiques financées quasiment exclusivement sur le budget de l'Etat, avec une polarisation sur les villes du littoral déjà surchargées, sans penser planification ou qualité de vie, esthétisme, lieux de convivialité et de socialisation, tournant le dos à tout ce qui avait été bâti jusque-là en Algérie. Au final, le cadre de vie est perçu par les Algériens comme source de malaise.

Nos propositions :

Nous proposons la mise en œuvre de deux leviers structurants afin de réaliser la vision de l'Algérie de 2020 en matière de villes et de territoires :

- La mise en œuvre concrète d'un véritable aménagement du territoire qui redistribue de manière plus équilibrée et durable activités économiques, administratives et population
- Redonner une cohérence et un ordre à nos villes et nos villages et assurer l'intégration des Algériens à leur environnement et leur participation citoyenne active à l'évolution de celui-ci

Premier levier : mettre en œuvre concrètement un véritable aménagement du territoire qui redistribue de manière plus équilibrée et durable activités économiques, administratives et bassins de population.

Une redistribution plus harmonieuse des pôles de croissance sur le territoire s'impose en réalisant le enfin le transfert du littoral vers l'intérieur du pays d'une partie des activités économiques et de la population et une véritable décentralisation des activités économiques et administratives des chefs-lieux administratifs vers le reste des territoires. Il s'agit aussi de mettre en place une politique particulièrement volontariste pour une quinzaine d'agglomérations régionales qui joueront un rôle de pivot pour leur territoire et dont la croissance ou la stabilisation doivent être particulièrement planifiées au cours des années à venir.

Deux chantiers ont été identifiés.

- **Redonner une cohérence et un équilibre au territoire algérien en imprimant un processus de développement et de croissance pour les villes et agglomérations qui soit en harmonie avec leur environnement :** Renforcement de la vocation tertiaire, touristique et universitaire des villes du littoral. Renforcement de l'attractivité des Hautes plaines en mobilisant les moyens nécessaires pour en faire le siège d'activités économiques importantes issues en priorité de la transformation des ressources naturelles locales. Développement des villes et oasis du Sud avec le souci de préserver un art de vivre ancestral, un écosystème fragile tout en privilégiant les expertises et savoir-faire locaux
- **Mettre en place des structures pour ralentir l'expansion de grandes agglomérations situées dans des milieux fragiles au profit d'autres agglomérations mieux situées :** Créer des gouvernorats pour les grandes afin d'y assurer une gestion d'ensemble de leurs problèmes (urbanisme et logement, infrastructures, transport, santé, éducation, développement économique, gestion des déchets et des ressources en eau) et d'impulser une dynamique de croissance et de développement de long terme en harmonie avec leur vocation naturelle et historique. Dans les agglomérations en surcharge, ou situées sur une surface insuffisante ou installées dans un

environnement fragile, ces gouvernorats veilleront à freiner la croissance et à conduire des actions d'aménagement qualitatif. Dans les villes de l'intérieur disposant de sites plus favorables à une extension spatiale et démographique, il s'agit de renforcer leur attractivité et de favoriser un développement harmonieux et rapide, notamment pour absorber les futurs flux d'exode rural

Deuxième levier: redonner une cohérence et un ordre à nos villes et nos villages et assurer l'intégration des Algériens à leur environnement et leur participation citoyenne active à l'évolution de celui-ci

A l'horizon 2020, la qualité de vie dans les villes et les villages se sera significativement améliorée du fait d'une meilleure qualité des services publics rendus aux citoyens et d'une rénovation du bâti via. Notamment, une réhabilitation des outils et des plans d'urbanisme. Par ailleurs, des programmes incitatifs innovants portant sur l'éducation, le logement, l'emploi et la vie associative seront mis en place afin de favoriser l'intégration des familles concernées à la vie urbaine. Enfin, des mécanismes concrets de participation des citoyens aux décisions concernant le cadre de vie qui les entoure, dans les villes et les villages, seront proposés pour accroître le contrôle citoyen sur un environnement qui leur appartient et dans lequel ils doivent pouvoir s'épanouir. Ce levier s'articule autour de deux chantiers structurants.

- **Améliorer significativement la qualité de la vie dans les villes et les villages :** réhabiliter et revaloriser le cadre de vie rural par l'amélioration des conditions de vie et d'habitat (services publics, réhabilitation du bâti selon les techniques traditionnelles. Redonner une cohérence et une esthétique aux ensembles urbains (planification urbaine, réhabilitation des ensembles existants, notamment sur un plan esthétique à travers un programme étalé sur quelques années, l'encadrement de la cohérence du style architectural des constructions futures dans les villes, une amélioration du transport public, notamment entre la périphérie des villes et les centre-ville).
- **Favoriser l'intégration des Algériens dans leur environnement et accroître leur participation citoyenne aux décisions concernant leur cadre de vie :** Intégrer les populations mal installées en villes dans leur environnement urbain par des programmes de sortie des habitats et des situations économiques de grande précarité (vivant dans les bidonvilles, sans emploi ni qualifications) par le biais de programmes incitatifs de formation et d'accès ou de retour à l'emploi. Impliquer les habitants des villages dans l'amélioration de leur cadre de vie. Impliquer les citoyens dans la sélection, le développement et l'évaluation de projets d'innovation urbaine afin de se réappropriier leur espace de vie et contribuer à son évolution.

05 – GOUVERNANCE

Un Etat moderne et pro-développement, des institutions transparentes et redevables devant le citoyen

Défis/objectifs :

La gouvernance constitue le facteur clé dans le virage de la diversification économique que l'Algérie doit emprunter. Au delà de permettre une conception de politiques publiques appropriées pour transformer notamment la structure de l'économie algérienne, l'enjeu majeur consiste à faire émerger un Etat et des institutions qui soient pro-développement et plus proches des préoccupations des citoyens. En effet, l'incapacité dont a fait preuve l'Algérie à sortir de l'économie de rente réside avant tout dans le fonctionnement de ses institutions, dont les incitations ne sont malheureusement pas alignées sur la poursuite de l'intérêt collectif. Cette dichotomie provient d'un manque criant de transparence de l'Etat, d'une indépendance et d'une autonomie des institutions qui demeurent trop limitées, ainsi que de l'absence totale de redevabilité des institutions devant le citoyen algérien. Ceci résume les entraves majeures à l'émergence d'institutions efficaces, à même à la fois d'impulser le progrès économique et social, et de fournir à la société l'environnement légal, les incitations et les facteurs (infrastructures, biens publics etc.) nécessaires à sa pérennisation.

Ainsi, eu égard aux enjeux de développement et de progrès social (y compris de justice sociale) auxquels l'Algérie est confrontée, les défis que doit relever la gouvernance publique dans les années à venir sont nombreux. 4 objectifs majeurs ont été identifiés à l'horizon 2020. Le premier s'attache à la restauration d'un Etat de droit, à l'égalité de tous les algériens devant la loi et à la fin des privilèges et des relations personnelles. Le second concerne la redevabilité des institutions devant le citoyen Algérien. Les incitations des institutions seront alignées sur un objectif de service de l'intérêt collectif. L'Etat garantira un droit d'accès à toute information non classée secret défense et il assurera une transparence dans la gestion des finances publiques. Ce faisant, le troisième objectif ambitionne de moderniser l'Etat, notamment en le dotant de capacités d'accompagner le développement de la société. La primauté ira à la restauration des capacités de l'Etat à servir le citoyen en étant plus proche de ses préoccupations et en lui offrant notamment des services publics de qualité.

Enfin, le quatrième objectif vise au renforcement de la société civile en lui conférant notamment une plus grande liberté, ainsi qu'en la dotant de moyens d'évaluer de façon indépendante l'action des institutions et leur fonctionnement et de faire entendre sa voix.

Etat des lieux/axes d'amélioration :

L'Etat algérien figure parmi les moins transparents au monde, comme le montre un ensemble de benchmarks internationaux. Ces benchmarks, quoiqu'on en pense, mettent, clairement et uniformément, en lumière l'opacité du fonctionnement des institutions et leur manque de recevabilité à l'égard des citoyens. Un ensemble d'indicateurs témoignent des conséquences négatives de ce manque de transparence et de redevabilité sur les libertés économiques, le degré de corruption, l'efficacité de l'Etat, etc.

En termes de transparence budgétaire, selon l'indice Open Budget Index, l'Algérie se classe au dernier rang (score de 1 sur une échelle de 100). L'Algérie se situe également à la dernière place dans le classement Linaburg-Maduell des pays selon le degré de transparence dans leur gestion des fonds publics d'investissement (le FRR dans le cas de l'Algérie). La transparence étant un pendant majeur de la redevabilité, dans ce domaine, les performances de l'Algérie sont également des plus faibles. L'indice « Libertés d'expression et redevabilité » de la Banque Mondiale classe l'Algérie au 18^{ème} rang en 2010, sur une échelle de 1 à 100 (1 étant le rang le plus bas et 100 le plus haut).

L'Etat de droit traduit la confiance que les citoyens ont dans l'application de « la règle de la loi » à l'ensemble des citoyens. Selon l'indice « Etat de droit » de la Banque Mondiale, sur une échelle de 1 à 100

(1 étant le plus mauvais score et 100 le plus élevé), l'Algérie se classait à la 27^{ème} place en 2010. Au sein de notre benchmark de pays à revenu comparable, l'Algérie occupe la dernière place, loin derrière la Tunisie, l'Egypte et le Maroc qui occupaient respectivement la 59^{ème}, 52^{ème} et 50^{ème} place.

Dans le domaine de l'efficacité de l'Etat, l'Algérie a également des progrès importants à faire. Selon l'indice efficacité de l'Etat de la Banque Mondiale, sur une échelle de 1 à 100 (1 étant le plus faible classement et 100 le plus élevé), elle se situe à la 34^{ème} position. Au sein des pays du benchmark, elle arrive en dernière position, derrière l'Egypte (40^{ème} dans le classement global).

En termes de qualité de la régulation publique, les performances de l'Algérie sont très alarmantes, puisqu'elles sont en régression constante depuis 2005. Sur une échelle de 1 à 100, l'Algérie se situait à la 37^{ème} position en 2005, et a dégringolé à la 11^{ème} position en 2010. Au sein des pays du benchmark, elle occupe la dernière position, très loin derrière l'Egypte (47), le Maroc (50) et la Tunisie (53).

Enfin, sans doute un corollaire des faibles performances de l'Algérie dans les domaines de la Gouvernance décrits plus haut, la corruption est devenue endémique. Selon l'indice de 2011 de perception de la corruption élaboré par Transparency International, l'Algérie est classée parmi les pays où le degré de corruption est l'un des plus élevés au monde.

Nos propositions :

L'édification d'un Etat et d'institutions pro-développement et également protecteurs des citoyens, notamment les plus faibles, nécessite d'agir de façon harmonieuse sur quatre leviers fondamentaux et complémentaires.

Première levier: Faire de la redevabilité et de la responsabilisation de l'Etat et de ses institutions vis-à-vis du citoyen le socle de l'Action Publique

La redevabilité est un élément constitutif d'un Etat agissant pour l'intérêt collectif. Elle est absolument fondamentale pour mettre fin aux errements de la politique publique dans notre pays et permettre une action publique plus proche des préoccupations des citoyens. Les chantiers structurant ce premier levier de rupture sont les suivants :

- **Installer l'Algérie à l'horizon 2020 parmi les 50 pays les plus transparents du monde:** le fondement d'une bonne gouvernance est l'instrument indispensable de la reddition des comptes et de la redevabilité. La transparence dans l'action de l'Etat, dans ses choix et dans les résultats atteints est une condition sine qua non de tout progrès dans la gouvernance publique.
- **Créer des instances indépendantes d'évaluation des politiques publiques:** responsabiliser l'Etat requiert une évaluation de son action. L'évaluation indépendante de politiques publiques doit devenir une priorité de l'action publique. L'Etat doit pour cela accepter de se soumettre à une évaluation indépendante de son action.
- **Faire du Parlement un acteur clé de l'évaluation de l'action de l'Etat et de la responsabilisation de l'exécutif :** Aujourd'hui, le parlement ne dispose d'aucun pouvoir réel, il ne remplit pas son rôle de contrôle de l'exécutif. Ceci est à l'origine d'un réel déséquilibre des pouvoirs. Il est nécessaire de lui redonner le rôle qui lui est dévolu dans la constitution pour qu'il assure un véritable contrôle de l'exécutif.

Deuxième levier : Créer un cadre permettant à la société civile de se doter de réels outils de contre-pouvoir

Ce levier permet le renforcement de tous les autres mécanismes de redevabilité qui seront mis en place. En effet, l'efficacité du premier levier serait réduite si on ne donne pas à la société civile les moyens de s'organiser et d'évaluer à tous les niveaux l'action de l'Etat. Cela suppose de mettre fin aux obstacles à la refondation de la société civile, notamment en assurant un certain nombre de libertés fondamentales pour que cette société puisse s'organiser et faire entendre sa voix.

- **Lever les obstacles qui entravent les libertés publiques et individuelles, au delà des textes existants qui les consacrent en théorie:** la responsabilisation de l'Etat et de ses institutions par les citoyens nécessite notamment qu'ils puissent, sans contrainte, s'organiser, s'associer, se réunir, et créer des partis et associations politiques, etc.
- **Permettre aux institutions indépendantes et élues de soutenir et financer les associations actives dans l'évaluation et la responsabilisation de l'Etat et des services publics :** ceci est d'une importance capitale pour renforcer la redevabilité des institutions en offrant un soutien indépendant et pérenne à la société civile dans son action d'évaluation de l'Etat.

Troisième levier : L'ambition d'un Etat et d'institutions d'excellence à horizon 2020: transformer l'Etat en catalyseur du développement économique et social

Une plus grande redevabilité de l'Etat et des institutions devrait les conduire à mieux répondre aux attentes des citoyens. Cela devrait également les inciter à pleinement jouer leur rôle de catalyseur et de « compagnon » du développement économique et social. Pour cela, l'Etat doit se transformer et se doter de réelles capacités d'accompagnement du développement économique et social :

- **Vers un Etat moderne et légitimé par sa performance : compétences renouvelées, incitations méritocratiques et ouverture vers l'extérieur.** Ce renforcement concerne toutes les missions de l'Etat (régulation, administration, investissements publics, producteur et fournisseur d'accès aux biens publics, fiscalité, etc.). L'Etat ne saurait être un catalyseur du développement s'il ne peut s'appuyer sur une administration dotée d'un minimum de capacités.
- **Décentraliser l'administration pour rapprocher l'Etat des citoyens, renforcer la redevabilité des institutions et accroître l'efficacité de l'action de l'Etat:** décentraliser la dépense et la décision publique à des niveaux locaux permettra non seulement de mieux comprendre les attentes des citoyens, d'avoir une plus grande réactivité et efficacité de l'action publique mais également de responsabiliser davantage les institutions.
- **Refonte de l'organisation de l'exécutif basée sur l'efficacité de mise en œuvre et de coordination et son assise sur des objectifs de performance mesurables:** suppression du poste de Premier Ministre, et renforcement des capacités de l'exécutif en termes d'analyse, d'études et de mise en œuvre des politiques publiques. Ceci permettra à la fois une plus grande redevabilité du Président de la République et une plus grande efficacité de l'action de l'Etat.

Quatrième levier: Lever les obstacles qui entravent l'indépendance et l'autonomie des institutions, au-delà des textes existants qui ne les consacrent qu'en théorie

Sans une indépendance et une autonomie réelle des institutions vis à vis de tout pouvoir politique, et de toute forme de lobbying, celles-ci ne pourront pas répondre aux différentes incitations émanant notamment de la société civile. La redevabilité des institutions va de paire avec leur indépendance, car dans le cas contraire, l'arbitraire et l'obéissance à des règles informelles continueront à prévaloir.

- **Mesures pour une indépendance effective et réelle de la Justice:** redonner au pouvoir judiciaire sa pleine indépendance pour établir un environnement juridique stable, transparent et équitable, afin qu'il veille aux lois promulguées publiquement, et qui assure leur application de manière identique à toutes les personnes (physiques et morales).
- **Mise en place des mécanismes et garde-fous consacrant une réelle indépendance des autorités de régulation et d'évaluation de l'action publique :** il est primordial que les différentes autorités de régulation et agences d'évaluation de l'action publique bénéficient d'une totale indépendance vis-à-vis du pouvoir politique, faute de quoi leur utilité et leur capacité d'action en serait indiscutablement réduites.